



Distr. LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.7 Rev.1
10 Mars 2023

Original: FRANCAIS

Douzième réunion des Parties Contractantes
(COP) du Protocole relatif aux espèces et espaces
spécialement protégées (SPAW) de la région des
Caraïbes

19 avril 2023

PLAN STRATEGIQUE DU CAR-SPAW 2023-2028

*Ceci a été reproduit sans édition formelle

Cette réunion est convoquée virtuellement. Les délégués sont priés d'accéder à tous les documents de la réunion par voie électronique afin de les télécharger si nécessaire.

Table des matières

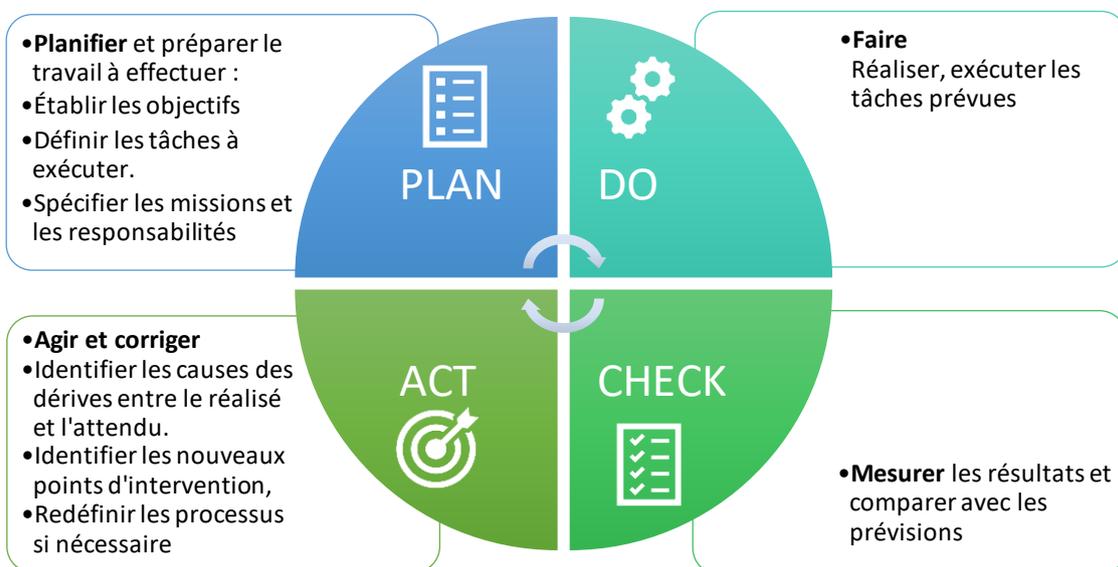
1.	Avant-propos	4
2.	Contexte.....	5
2.1	La perte d'habitats	5
2.2	Les espèces invasives.....	5
2.3	La surexploitation des ressources	6
2.4	Les algues brunes du genre <i>Sargassum</i>	6
2.5	Le changement climatique.....	6
2.6	Le besoin de connaissances	7
3.	Le centre d'appui régional.....	7
3.1	Missions.....	7
3.2	Facteurs-clés de succès.....	7
4.	Plan d'actions de la stratégie proposée.....	10
5.	Mobilisation des ressources et financements.....	17
6.	Conclusion.....	17

ACRONYMES

AAP	Appel à project
AGRRA	Atlantic and Gulf Rapid Reef Assessment
AMP	Aire marine protégée
BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
CAMAC	Caribbean Marine Megafauna and Anthropogenic Activities
CaMPAM	Caribbean Marine Protected Areas network and forum
CAR	Centre d'activités regional
CBI	Commission Baleinière Internationale
DEAL	Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
EEE	Espèces exogènes envahissantes
FCS	Facteurs clés de succès
GCRMN	Global Coral Reef Monitoring Network
H2S	Sulfure d'hydrogène
INTERREG	Programme de coopération territoriale européenne
LBS	Protocole relatif à la pollution provenant de sources et activités situées à terre à la convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région élargie des Caraïbes (Protocole « LBS »)
PAMM	Plan d'action pour la conservation des mammifères marins
Nb	Nombre
ONG	Organisation non gouvernementale
PEC	Programme pour l'environnement des Caraïbes
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
RAN	Réseau d'activités régionales
SCTLD	Stony coral tissue loss disease
SPAW	Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la faune sauvage à la convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région élargie des Caraïbes
STAC	Comité consultatif scientifique et technique du protocole SPAW
SWOT	Forces, faiblesses, opportunités et menaces
WECAFC	Commission de Pêche de l'Atlantique Centre-Ouest (FAO)
WIDECAS	Réseau de conservation des tortues de mer dans les Caraïbes

1. Avant-propos

1. Lors de la treizième réunion intergouvernementale sur le Plan d'action pour le Programme pour l'environnement des Caraïbes et la dixième réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin l'environnement marin de la région des Caraïbes (UNEP(DEPI)/CAR IG.28/INF.5) il a été décidé que chaque RAC préparera un plan stratégique couvrant une période de six ans, qui sera présenté et approuvé par les parties contractantes. Ce plan d'action stratégique doit contenir au moins quatre sections :
 - (a) La déclaration de mission et de vision.
 - (b) Les tendances et les développements dans le domaine (par exemple, les déversements d'hydrocarbures, LBS) du CAR et les défis connexes pour la région des Caraïbes.
 - (c) Les directions stratégiques que le CAR recommande pour aborder les tendances et les défis.
 - (d) Une série d'indicateurs de performance et de résultats environnementaux mesurables.
2. Par la rédaction et la mise en œuvre de ce plan stratégique le CAR-SPAW s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue en améliorant l'organisation, les méthodes et les outils. Le CAR-SPAW pour la mise en œuvre de son plan Stratégique se basera donc sur les principes de la roue de Deming :



3. Ce plan stratégique est établi pour une durée de 6 ans. L'atteinte des objectifs par la mise en œuvre du plan d'action sera suivie et évaluée par des indicateurs. A l'issue des 6 ans de mise en œuvre le plan d'action stratégique 2023-2028 devra faire l'objet d'une évaluation et d'une mise à jour.

2. Contexte

4. La Caraïbe est dotée d'une biodiversité riche et unique au monde. Cette biodiversité subit des menaces croissantes. Les îles de la Caraïbe ont été identifiées comme l'un des hotspots de la biodiversité dans le monde qui se caractérise à la fois par un haut niveau d'endémisme, et une importante pression sur les habitats ainsi qu'un fort niveau de vulnérabilité aux extinctions.
5. Les écosystèmes caribéens sont essentiels pour la survie et le développement de ces territoires. Ils offrent des services essentiels tels que l'alimentation, le bien être, carburant, tourisme ou encore protection contre les tempêtes et résilience climatique (CARICOM, 2018). Tous les types d'écosystèmes marins caribéens sont aujourd'hui considérés comme en danger (Augier, 2010).
6. Dans les années à venir, les défis de préservation de la biodiversité sont multiples et concernent de nombreux acteurs des territoires (décideurs, gestionnaires, entreprises, ONG, société civile) à l'échelle locale, nationale et régionale.

2.1 La perte d'habitats

7. Due à la destruction, à la surexploitation mais aussi à la pollution (plastique, rejets eaux usées, pétrole, bruit) la perte d'habitats constitue une menace et un facteur de perte de biodiversité majeur. En 2004 déjà, on estimait que les 2 tiers de la surface des récifs caribéens étaient menacés par les activités humaines et ils étaient considérés comme les plus dégradés et les plus menacés du monde (Burke et al., 2004).
8. Dans la Caraïbe, on estime qu'un total d'environ 30 000 espèces, tous groupes confondus, résident dans les récifs coralliens (Reaka-Kudla, 2005) et les revenus de la pêche associés aux récifs coralliens sont de l'ordre de 300 millions de dollars par an (Burke et al., 2004). Par ailleurs, de par leur capacité à dissiper l'énergie des vagues (jusqu'à 97%), environ 21% des côtes caribéennes seraient directement protégées par les récifs (Burke et al., 2004 et Gracia et al., 2018). La valeur de ce service est estimée entre 700 millions et 2,2 milliards de dollars chaque année dans la Caraïbe (Burke et al., 2004). La perte des récifs coralliens est donc une préoccupation majeure, ayant des impacts écologiques importants sur les systèmes récifaux entiers, mais aussi économiques pour l'ensemble des pays caribéens.
9. Les mangroves sont de véritables réservoirs de biodiversité (OECS, 2009). Les services écosystémiques délivrés par les mangroves sont nombreux et largement étudiés : véritables nurseries, le bon état écologique des mangroves impacte directement la quantité de poisson retrouvée sur les récifs coralliens adjacents (Serafy et al., 2015). En outre, les racines des palétuviers filtrent notamment les nitrates, les phosphates ou encore les métaux lourds. Enfin les mangroves sont fondamentales pour la protection côtière, la lutte contre l'érosion ou encore pour limiter le changement climatique (Barbier et al., 2011). Son rôle de barrière naturelle contre les ouragans, les tempêtes et les inondations, a par ailleurs été estimé entre 23 et 45 millions USD/ha pour les Caraïbes. Bien que les mangroves soient très importantes en Amérique et dans les Caraïbes, 24% ont été réduites au cours des 25 dernières années notamment à cause de la déforestation (UNEP, 2021a).
10. Enfin les herbiers, qui jouent un rôle important pour la protection côtière, la lutte contre l'érosion ou encore pour limiter le changement climatique (puits de carbone), sont en régression du fait des activités humaines (pollution, sédimentation et aménagements côtiers) combinées aux changements climatiques (Barbier et al., 2011 ; UNEP, 2020).
11. La préservation de ces écosystèmes majeurs, notamment via : le renforcement des aires marines protégées (AMP) existantes et la création de nouvelles, l'aménagement du territoire marin et côtier basée sur la notion de gestion intégrée à partir des écosystèmes et des solutions fondées sur la nature, représente un défi prioritaire. Ces principes s'inscrivent d'ailleurs dans la décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030).

2.2 Les espèces invasives

12. Après la destruction des habitats naturels par l'homme, les espèces invasives sont la seconde cause de disparition des espèces dans le monde, et même la première dans les îles. Les écosystèmes insulaires sont en effet plus fragiles que la plupart des écosystèmes continentaux face aux espèces invasives (IUCN, 2018). Dans la Caraïbe, le poisson-lion (*Pterois volitans*) ou l'espèce *Halophila stipulacea* restent des espèces dont l'impact sur les écosystèmes marins est préoccupant (ICRI, 2013 ; Winters et al., 2020). La mauvaise gestion des eaux de ballast des bateaux impliqués dans le trafic maritime représente un facteur important d'introduction d'organismes et pathogènes exotiques dans le milieu marin. A l'échelle globale il est estimé qu'à chaque instant 7 000 espèces différentes sont transportées (RAC-REMPEITC-Caribe, 2012). La Caraïbe n'est pas en reste puisqu'elle représente avec l'Amérique latine plus de 20 % du trafic maritime annuel (UNCTAD, 2020). Les eaux de ballast sont par exemple considérées comme potentiels vecteurs de la maladie corallienne liée à la perte de tissu (SCTLD) qui ravage les récifs caribéens depuis 2014 (Rosenau et al. 2021).

13. En outre, dans les milieux côtiers terrestres, les espèces exogènes envahissantes (EEE) continuent à constituer une menace majeure notamment pour les nids d'oiseaux marins et de tortues marines. C'est le cas par exemple de la petite mangouste indienne (*Urva auropunctata*) qui est responsable de ravages écologiques dans les Antilles (Lorvelec and Lenoble, 2021). Le soutien des territoires SPAW pour la mise en place de plans de prévention contre les EEE et de lutte contre les espèces présentes est une priorité pour la préservation de la biodiversité et des habitats.

2.3 La surexploitation des ressources

14. La surexploitation des ressources est également une menace majeure pour la biodiversité caribéenne. Il est notamment nécessaire de limiter l'impact des pratiques de pêche sur les espèces d'intérêt halieutique emblématiques comme les poissons de récif ou les requins et raies afin de préserver les stocks (Linardich et al., 2017 ; FAO, 2017).
15. En outre, d'autres espèces et milieux sont impactées de manières indirectes, notamment par les captures accidentelles lors des opérations de pêche ou par des engins de pêche abandonnés (Linardich et al., 2017 ; Burke et al., 2004 ; Sacchi J, 2021). Les captures accidentelles sont considérées à l'échelle mondiale comme une menace majeure pour les tortues marines et les cétacés, qui se trouvent en Annexe II du Protocole SPAW (e.g., Nelms et al., 2021; Wallace et al., 2013).
16. Enfin, la chasse de ces mêmes groupes d'espèces pourtant protégées reste pratiquée dans certains territoires de la Caraïbe qui sont pourtant pays signataires du Protocole SPAW. Il apparaît donc nécessaire de soutenir la mise en place d'une gestion durable et intégrée des pêches.

2.4 Les algues brunes du genre *Sargassum*

17. Ces algues forment des radeaux flottants se déplaçant à la surface des océans. Ces radeaux sont observés depuis longtemps dans le bassin Caribéen et leur présence a notamment donné son nom à la mer des sargasses, située dans l'océan Atlantique Nord.
18. Cependant, depuis 2011, on observe une prolifération anormalement forte de deux espèces du genre : *Sargassum fluitans* et *Sargassum natans* (UNEP, 2021b). Le *Sargassum* sp. pélagique dans l'Atlantique tropical, bien que relativement nouveau dans de telles quantités, a des impacts positifs en termes d'habitat pour les espèces marines (tortues, poissons, etc.). Il reste beaucoup d'incertitudes ou d'inconnues sur les détails des processus et des mécanismes de formation de ces nappes de sargasse (eutrophisation, changement climatique, courantologie, etc.) mais tous s'accordent sur la durabilité du processus d'influx et sur le fait qu'il est peu probable que le problème se résolve de lui-même.
19. Les impacts identifiés et potentiels des marées brunes lors des échouements de sargasse sur le littoral sont multiples que ce soit sur le plan socio-économique (santé publique, tourisme, pêche, navigation), écologique (organismes aquatiques, érosion des plages) et sanitaire (décomposition et dégagement d'H₂S). La gestion des afflux de sargasses est un enjeu à caractère local, national et régional fort (UNEP, 2021b).

2.5 Le changement climatique

20. Celui-ci affecte déjà la biodiversité et les écosystèmes de la région de manière multiple et profonde (développement de maladies sur les récifs coralliens, blanchiment des coraux, hausse du niveau de la mer, érosion des littoraux, intensification des cyclones, acidification des océans, etc.) ce qui affecte en retour les populations caribéennes (Birchenough, 2017). Ces effets devraient s'intensifier à mesure que le changement s'accélère, ce qui représente une menace importante pour la durabilité de la région et le bien-être de ses citoyens.
21. Le suivi des impacts du changement climatique et la planification de l'adaptation des communautés côtières est une priorité de développement pour la région. L'acidification des océans¹ est une question émergente d'importance.
22. L'acidification des océans a un impact sur la physiologie, les systèmes sensoriels et le comportement des organismes marins et ainsi compromet la santé des écosystèmes. (CBD, 2014)

¹ L'acidification est la conséquence de l'augmentation de la concentration atmosphérique de CO₂ d'origine anthropique. Un quart du CO₂ est absorbé par l'océan sous forme dissoute ou dans les êtres vivants (photosynthèse, squelette) et éventuellement dans les sédiments marins. Par réaction chimique, le CO₂ se transforme en acide carbonique : l'océan s'acidifie progressivement. Les paramètres de la chimie des carbonates changent

2.6 Le besoin de connaissances

23. Enfin le manque de connaissances sur les habitats et les populations des espèces protégées ne permet pas le développement de programmes d'actions de conservation et de suivi ciblés et efficaces.
24. Développer la connaissance sur l'état de conservation et l'évolution des espaces et espèces SPAW, mais aussi identifier les principales menaces et quantifier les impacts constituent donc des enjeux prioritaires.

3. Le centre d'appui régional

3.1 Missions

25. Selon les termes du Protocole, chaque Partie doit, conformément à sa législation et réglementation, prendre toutes les mesures pour protéger, conserver et gérer de manière durable sur leur territoire les zones qui ont besoin d'une protection ainsi que les espèces animales et végétales menacées, dans toutes les zones de la Grande Caraïbe dans lesquelles elle exerce sa souveraineté, ses droits souverains ou sa juridiction : a) les zones qui nécessitent une protection pour sauvegarder leur valeur particulière ; et b) les espèces de flore et de faune menacées ou en voie d'extinction. La vocation du CAR-SPAW est d'apporter un appui aux pays signataires pour que ceux-ci développent les actions décidées et atteignent leurs objectifs.
26. D'après l'accord de mai 2000 entre le gouvernement français et le PNUE au nom des parties à la Convention de Carthagène, les missions du CAR-SPAW sont les suivantes :
 - Rassembler, inventorier et transmettre aux acteurs de la Caraïbe (réseau d'activités régionales) les informations scientifiques et techniques pertinentes, de même que les retours d'expériences utiles ;
 - Collecter des informations sur les technologies et les savoir-faire de pointe dans le domaine de la gestion de la vie sauvage et des zones protégées en région Caraïbe et les transférer à ces mêmes acteurs ;
 - Développer les activités de formation et d'information ;
 - Fournir une assistance scientifique et technique aux Parties de SPAW ;
 - Coopérer avec les agences des Nations Unies, avec les organisations intergouvernementales, gouvernementales ou non-gouvernementales compétentes et plus généralement avec tous les acteurs concernés pour développer des projets communs ou mettre en œuvre les activités liées à SPAW ;
 - Etablir et maintenir un échange régulier entre les acteurs caribéens ;
 - Contribuer au développement de la coopération régionale dans la poursuite des objectifs du Protocole SPAW ;
 - Encourager l'harmonisation des approches et des méthodes utilisées au niveau régional.
27. Notre vision est celle d'une Caraïbe consciente de la grande biodiversité de ses territoires et de sa grande vulnérabilité, de nations qui, fortes de leurs complémentarités et interconnexions, s'engagent collectivement pour préserver et valoriser la biodiversité.
28. Le CAR-SPAW est constitué de professionnels intègres et engagés pour la préservation de la biodiversité, qui mettent leur savoir-faire au service des États signataires du Protocole SPAW afin de renforcer les capacités régionales et encourager la coopération entre les diverses nations de la Caraïbe.

3.2 Facteurs-clés de succès

29. Fort de son expérience de 22 ans et conscient des marges de progression pour accompagner efficacement la mise en œuvre du Protocole SPAW, le CAR-SPAW souhaite se focaliser sur les facteurs clés de succès (FCS) : « qualité de service » et « visibilité / notoriété du protocole SPAW ». C'est via ces deux compétences que le CAR-SPAW peut proposer une planification stratégique permettant de fixer des objectifs clairs identifiables et mesurables à soumettre à l'ensemble des parties prenantes pour les six prochaines années.
30. Une analyse SWOT a été réalisée afin d'identifier les orientations stratégiques et les objectifs qui en découlent. Elle permet de préciser les objectifs et identifier les facteurs internes et externes favorables et défavorables à la réalisation de ces objectifs et au regard des documents de cadrage de l'activité du CAR-SPAW (accord de mai 2000 entre le gouvernement français et le PNUE, plan de travail SPAW pour la biennale 2021-2022). Nos objectifs stratégiques ont ainsi été fixés en fonction de la finalité et des ressources du CAR-SPAW ainsi que de notre environnement.



FORCES

- complémentarité des profils de l'équipe
- Bonne collaboration / articulation avec le Secrétariat
- compétences/motivation détenues
- stabilisée financière et structurelle
- soutien financier du ministère de l'environnement français
- Autonomie fonctionnelle vis-à-vis des parties contractantes
- connaissance des réseaux Caribéens
- leadership/légitimité au portage technique de sujets biodiversité à l'échelle de la caraïbe
- appels à projets régionaux permettant le soutien aux pays caribéens



FAIBLESSES

- précarité de l'équipe/taux de rotation du personnel élevé
- complexité des chaînes de paiement
- cadrages multiples et complexes
- Mobilisation des financements complexe et limitante
- manque de stratégie de communication
- absence d'un plan stratégique
- moyens humains et financiers insuffisants pour assurer la totalité des missions du CAR



OPPORTUNITES

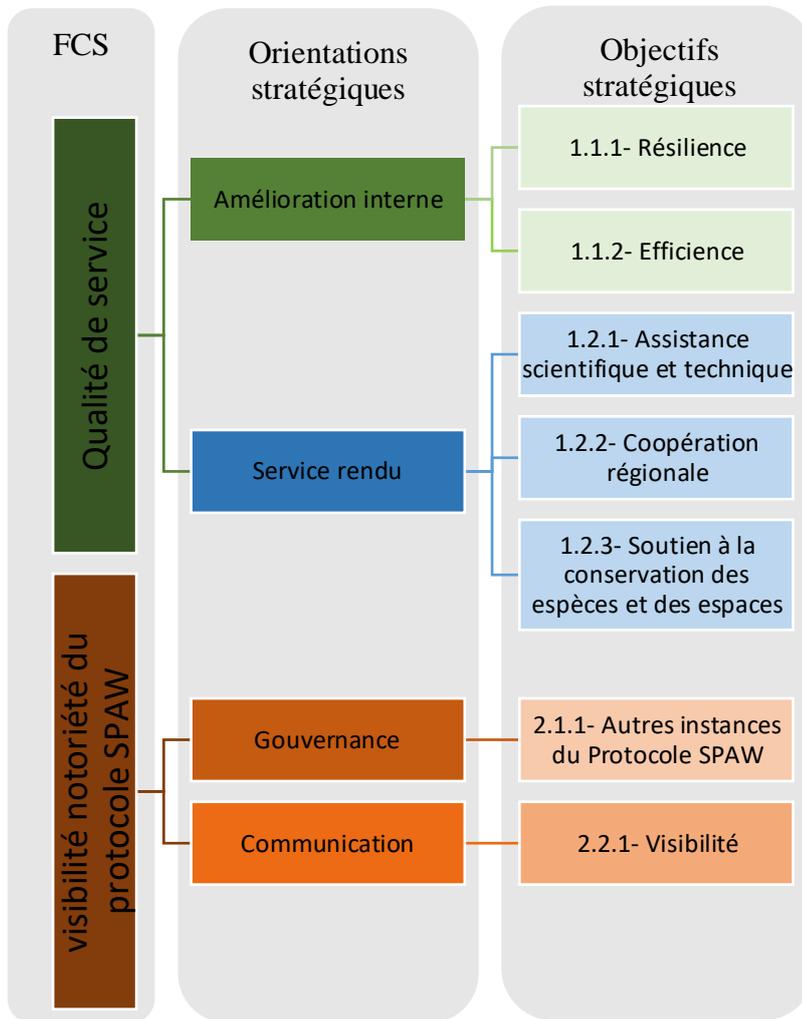
- besoin de support technique à l'échelle de la caraïbe
- besoin de renforcement de la coopération dans la région
- de nombreuses initiatives et réseaux qui ont besoin de coordination
- Caraïbe => hot spot de biodiversité
- fonds financiers européens
- nombreuses menaces biodiversité : changement climatique, sargasses, espèces invasives... => renforcement des mesures de conservation nécessaire
- un organisme connu et reconnu régionalement



MENACES

- Absence d'un plan stratégique et d'un plan d'action défini par les Parties contractantes, le Secrétariat et le CAR-SPAW engendre des difficultés dans la préparation et la mise en œuvre des plans de travail biennaux.
- Manque de coordination et de collaboration avec les autres instances de la convention de Carthagène.
- Certains Pays SPAW peu proactifs
- source de financement unique et limitée

31. Chaque objectif est rédigé de manière à être spécifique, mesurable, acceptable (par les parties prenantes et les équipes), réaliste et enfin temporellement défini. Les fiches ci-après reprennent le schéma précédent et détaillent les objectifs opérationnels et les plans d’actions affectés à chaque orientation stratégique.



4. Plan d'actions de la stratégie proposée

1.1.1	Domaine	Orientation stratégique
	Qualité de service	Amélioration interne
Objectif stratégique	Augmenter notre résilience La résilience des organismes est leur capacité à s'adapter et réagir rapidement aux perturbations afin de maintenir la continuité des opérations.	
Résultat	Un organisme résilient face aux changements de moyens, de gouvernance et de commandes	

Objectifs opérationnels	Réduire le taux de rotation du personnel afin de conserver une mémoire collective et la connaissance des sujets et réseaux techniques régionaux
	Diversifier les sources de financement
	Développer de nouveau domaine d'expertise thématique (climat, espèces invasives)

Indicateur(s) de performance	Cible de l'indicateur
Taux de turn-over	-33 % sur la durée du plan d'actions
Nb de ressources financières	au moins 3 sources différentes

Plan d'actions					
2023	2024	2025	2026	2027	2028
Contractualiser au moins un projet qui assure un financement pluriannuel durable pour répondre aux priorités et aux objectifs des missions du CAR SPAW	Début d'au moins un projet qui assure un financement pluriannuel durable pour répondre aux priorités et aux objectifs des missions du CAR SPAW Travailler sur le développement d'au moins autre projet Explorer d'autres sources de financement	Commencer un second projet qui assure un financement pluriannuel durable pour répondre aux priorités et aux objectifs des missions du CAR SPAW Poursuivre l'exploration de sources financement		Si fin de projet qui assure un financement pluriannuel durable pour répondre aux priorités et aux objectifs des missions du CAR SPAW année N+ 1, montage d'un nouveau projet	

1.1.2	Domaine	Orientation stratégique
	Qualité de service	Amélioration interne
Objectif stratégique	Augmenter notre efficacité L'efficacité, pour une organisation entreprise, représente le bon rapport entre les résultats obtenus et les moyens mis en place.	
Résultat	Des processus financiers et fonctionnels plus adaptés	

Objectifs opérationnels	Développer des processus financiers plus efficaces (30 % des paiements au premier engagement)
	Explorer une évolution du statut du CAR-SPAW

Indicateur(s) de performance	Cible de l'indicateur
Taux de paiement au 1 ^{er} engagement	30 %

Plan d'actions					
2023	2024	2025	2026	2027	2028
Mise en place de procédures avec les organismes en charge des paiements	Faire évoluer si nécessaire les procédures				
Explorer les statuts potentiels		Selon les changements de statut de CAR SPAW			

1.2.1	Domaine	Orientation stratégique
	Qualité de service	Amélioration du service rendu
Objectif stratégique	Développer la mission d'assistance scientifique et techniques aux Parties	
Résultat	Une mission cœur de métier bien développée	

Objectifs opérationnels	Soutenir le développement de guidelines et assister et conseiller les Parties Contractantes qui proposent de désigner de nouveaux sites et espèces SPAW
	Encourager les États à faire leurs rapports d'exemptions dès que nécessaire
	Développer des outils et actions pour renforcer le rôle du CAR-SPAW dans la compilation et la diffusion de données scientifiques et techniques
	Maintenir, développer et mettre à jour la base de données dédiée à l'enregistrement des rapports nationaux sur les aires protégées répertoriées ainsi que les aires recommandées par le STAC pour inscription sur la liste, y compris l'outil en ligne permettant aux Parties de préparer et de soumettre les rapports régionaux en ligne.

Indicateur(s) de performance	Cible de l'indicateur
Nb de réunions de chaque groupe de travail ad hoc	4/biennale
Taux de satisfaction des experts	> 90%/biennale
Taux de rebond des données Nb de contacts avec les Parties Contractantes pour les soutenir dans leur rapport	55-65% 4/an

Plan d'actions				
2023	2024	2025	2026	2027
Solliciter les Etats. Revoir la procédure de labélisation des aires protégées Créer un réseau de sites SPAW	Solliciter les Etats. Valoriser les sites SPAW Mise en réseau	Solliciter les Etats. Renforcer l'interaction entre les aires protégées SPAW et valorisation des sites et espèces SPAW (plan com).	Solliciter les Etats. Valoriser les sites SPAW + constitution d'un fonctionnement en réseau	Solliciter les Etats. Renforcer la communication et la valorisation sites et espèces SPAW (plan de communication).
Support au déploiement du nouveau CaMPAm			Implication en fonction des besoins et ressources	
Proposer un guide d'exemption aux États		Renforcer les échanges bilatéraux avec les États et soutenir la création de rapports d'exemptions		
Mise en place d'une bibliothèque en ligne sur site internet du CAR-SPAW + Plan de communication		Alimentation et mise à jour de la bibliothèque		
Simplifier et moderniser l'outil MPA		Repenser l'outil	Solliciter les Etats pour l'utilisation de l'outil MPA	

1.2.2	Domaine	Orientation stratégique
	Qualité de service	Amélioration du service rendu
Objectif stratégique	Renforcer la coopération régionale	
Résultat	Plus de pays impliqués dans les instances SPAW et les projets régionaux coordonnés par le Secrétariat et le CAR-SPAW afin de refléter la pluralité des connaissances et expertises régionales	

Objectifs opérationnels	Développement du programme de petits financements en ciblant et valorisant les projets qui impliquent une collaboration régionale
	Implication d'experts des divers pays caribéens dans les réseaux professionnels, les groupes de travail
	Coopération technique avec les organismes de pêche et autres organismes de coopération régionale

Indicateur(s) de performance	Cible de l'indicateur
Nb de projets transfrontaliers ou interrégionaux soutenus / an	50 % de projets en collaboration avec plusieurs pays
Nb de territoires aidés dans leur propositions (petite bourse) /an	10

Plan d'actions					
2023	2024	2025	2026	2027	2028
Favoriser les projets transfrontaliers ou interrégionaux dans l'appel à projets	Favoriser les projets transfrontaliers ou interrégionaux dans l'appel à projets (AAP) Chercher d'autres financements pour maintenir l'AAP				
Valorisation d'outils collaboratifs (Teamwork, etc.) et plan de formation					
Participer aux réunions la COPACO	Collaborer avec la COPACO dans le projet CAMAC Développer des contacts avec les pêcheries	Collaborer avec la COPACO Développer des contacts avec les pêcheries Devenir source de proposition			

1.2.3	Domaine	Orientation stratégique
	Qualité de service	Amélioration du service rendu
Objectif stratégique	Soutenir la conservation des espèces et des espaces SPAW	
Résultat	<p>Une meilleure connaissance des espèces SPAW.</p> <p>Une synergie et une cohérence entre les projets de mise en réseau des aires marines protégées de la région.</p> <p>Une meilleure implication dans les initiatives de protection et restauration des habitats marins</p>	

Objectifs opérationnels	Amélioration des connaissances et du suivi des espèces SPAW
	Soutenir autant que possible, la rédaction, la mise à jour et la mise en œuvre des plans d'actions régionaux pour les espèces SPAW et les habitats marins de la Caraïbe.
	Coordination du réseau GCRMN-Caraïbe et recherche de synergie avec les autres initiatives régionales sur les récifs coralliens
	Soutenir autant que possible les réseaux d'acteurs créés dans le cadre du SPAW, et notamment WIDECAS, le réseau SPAW PA et le projet de RAN mammifères marins.

Indicateur(s) de performance	Cible de l'indicateur
Nb de projets permettant d'améliorer la connaissance ou la conservation des populations d'espèces soutenues par biennale	5/an

Plan d'actions					
2023	2024	2025	2026	2027	2028
Rechercher des financements et monter un projet de connaissances.	Mise en œuvre du projet d'acquisition de connaissances			Valorisation des données	
Evaluer l'intérêt d'un RAN Porter/animer la révision du PAMM	Assister les Parties Contractantes dans la mise en œuvre potentiel d'un RAN, Communiquer sur la révision du PAMM et les outils développés par SPAW. Appuyer les pays dans la mise en œuvre de PPAM				
Relancer la dynamique du GCRMN-Caraïbe	Mise en œuvre effective du plan de travail (2024-2025) avec les membres du réseau, en partenariat avec les acteurs régionaux		Valorisation des résultats acquis, évaluation du plan de la mise en œuvre du plan de travail (2024-2025) Développement d'un nouveau projet		

2.1.1	Domaine	Orientation stratégique
	Visibilité Notoriété	Gouvernance
Objectif stratégique	Renforcer la collaboration du CAR-SPAW avec les autres instances de la convention de Carthagène : secrétariats du protocole SPAW et de la Convention, Centres d'Activités Régionaux (CAR) de la Convention, et Réseaux Régionaux (RAN) affiliés à la convention de Carthagène	
Résultat	Renforcer la coopération et collaboration entre les différents organes et programmes de la convention de Carthagène.	

Objectifs opérationnels	Renforcer les liens avec les autres CARs
	Participer aux comités de pilotage du Secrétariat SPAW
	Mettre en place un plan de travail avec les différentes instances pour chaque biennale

Indicateur(s) de performance	Cible de l'indicateur
Nb de réunions avec autres CARs et RAN par biennale	2/an

Plan d'actions					
2023	2024	2025	2026	2027	2028
Être à l'initiative d'un sujet ou projet transversal CAR + participer à au moins 2 réunions CARs	Développer une collaboration sur au moins 1 autre CARs et ou le secrétariat sur un projet	Collaborer avec au moins 1 autre CARs et ou le secrétariat sur un projet			
Avoir des échanges réguliers avec le SPAW Officer et participer aux réunions proposées par le secrétariat et par les CARs					

2.2.1	Domaine	Orientation stratégique
	Visibilité Notoriété	Renforcer la communication
Objectif stratégique	Renforcer la visibilité du Protocole Augmenter la visibilité du CAR-SPAW afin qu'il soit facilement identifiable et accessible pour le/les publics cible	
Résultat	Présence importante dans les réseaux socio-professionnels mais également auprès des décideurs et du grand public	

Objectifs opérationnels	Développement d'un plan de communication
	Développer les partenariats institutionnels avec des Organismes gouvernementaux, intergouvernementaux (régionaux, internationaux) et des ONGs.
	Augmenter les contributions et les rapports d'informations dans les différents réseaux (GCRMN, CARIMAM, WIDECAS, CaMPAM, ...) et organisations

Indicateur(s) de performance	Cible de l'indicateur
Nb de publications et rapports d'informations dans les réseaux professionnels	20 / biennale

Plan d'actions					
2023	2024	2025	2026	2027	2028
Développement du plan de communication	Mise en œuvre du plan de communication	Evaluation et mise à jour du plan de communication	Mise en œuvre du plan de communication		Evaluation finale du plan de communication Développement d'un nouveau plan de communication
Conserver notre présence dans les réseaux Intégrer de nouveaux réseaux					

5. Mobilisation des ressources et financements

32. Les 3 postes financés par l'État français sont dédiés au cœur de métier du CAR-SPAW : l'administration de la structure, la coopération régionale, la coordination des projets et les groupes de travail techniques sur la biodiversité.
33. Les autres agents sont des chargés de missions de formation scientifique affectés sur des missions techniques : espèces, écosystèmes, aires marines protégées, exemptions. Leurs postes sont financés via des sources de financements diverses et non pérennes.
34. Dans la mesure où le plan et la charge de travail sont déterminés lors des STAC et COP, il convient d'organiser les ressources présentes en fonction de ce qu'il est réalisable de faire. En cas de mission « supplémentaire », il convient de sécuriser le financement.

6. Conclusion

35. Le plan stratégique (2023-2028) est soumis pour avis et validation aux parties contractantes du Protocole SPAW lors du STAC 10 et de la COP 9.
36. Ce plan stratégique constitue une feuille de route devant permettre au CAR-SPAW d'atteindre ses objectifs et développer son activité dans un processus d'amélioration continu. Une évaluation à mi-parcours donnera l'opportunité de voir si les objectifs sont réalisés et/ou s'il convient de modifier une ou plusieurs tâches des plans d'actions présentés ci-dessus. Le plan stratégique est prévu pour être revu en 2028.